

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 19841

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 9

Rédiger ainsi l'alinéa 22 :

« 1° Au premier alinéa du I de l'article L. 4162-1, la référence : « L. 2133-1 » est remplacée par la référence : « L. 2331-1 » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.